



FRESSINFO Spécial budget 2015

EDITORIAL



Fressinoises, Fressinois,

La crise actuelle n'est pas franco-française, elle est européenne, voire mondiale. La situation qui semble s'améliorer, si l'on veut bien accepter les augures et les prévisions de l'INSEE qui table sur une hausse de la croissance en 2015, nous interpelle cependant.

Et cette situation nous impose une gestion encore plus rigoureuse de nos dépenses.

Et, il nous faudra absolument faire des économies car nous ne demanderons pas d'efforts supplémentaires à nos concitoyens, vu la conjoncture actuelle. **Et nous n'augmenterons toujours pas les impôts cette année.** Chaque nouvelle dépense sera donc couverte par une économie qu'il faudra réaliser sur nos dépenses de fonctionnement. Plusieurs pistes ont déjà été explorées et je pense que l'on peut grignoter, rogner, par ci par là, plusieurs milliers d'euros par an. Vos élus ont d'ailleurs montré l'exemple en réduisant leurs indemnités.

Ainsi nous avons commencé l'année avec 162 000 € en caisse et nous la terminons avec 185 000 €.

Nos investissements ont été réduits il est vrai à leur plus simple expression (voir tableaux ci-après)

Claude Vergeot.

Courage, détermination, confiance

Cette année a commencé comme l'autre s'était terminée dans la joie et la bonne humeur. Après un repas gastronomique avec nos seniors, un spectacle avec les enfants, la cérémonie des vœux a obtenu un franc succès à la salle Georges Delépine, comme on pourra le voir ci-après.

Les choses sérieuses vont commencer maintenant avec le budget 2015 qui va permettre de mettre en œuvre certains de nos projets.

Répondant à un appel à projet sur Internet notre village a été retenu dans le cadre des territoires à énergie positive pour la croissance verte comme on pourra le voir ci-après également. C'est le seul village du Nord-Pas-de-Calais parmi les 13 projets retenus. Des subventions très intéressantes peuvent être obtenues.

Cela nous offre de belles perspectives surtout pour la rénovation de la salle Delépine où le chauffage a rendu l'âme, l'installation électrique est à revoir ainsi que l'isolation. En outre notre DGF (dotation d'Etat qui fait lui aussi des économies), a baissé de 5 000€. Nous vous présentons donc ci-après sous une forme il est vrai synthétique tous les chiffres de l'année, les bilans, etc. des années écoulées.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Le cahier des délibérations du conseil municipal est à votre disposition à la mairie.

Le repas des aînés



A cette occasion le maire a exprimé à la joie et l'honneur qu'il éprouvait à être parmi eux pour ces traditionnelles agapes de la municipalité. Un grand bonheur d'accueillir M Raymond Hanon, le président du club de l'Amitié, et son épouse. Mais aussi sa profonde tristesse en pensant à celles et ceux qui nous ont quittés cette année. A ses yeux les aînés méritent non seulement le respect dû à leurs cheveux blancs mais aussi la reconnaissance pour tout le travail accompli durant leur vie de labeur. Et notamment avec la tâche ingrate d'élever les enfants et jamais reconnue à sa juste valeur ; pour faire vivre leur village dans le respect de ses traditions séculaires qu'il faut maintenant transmettre aux générations futures. Et même si le progrès et les évolutions de notre monde moderne ont tendance à aller un peu trop vite. Il a eu une pensée également pour certains qui, frappés par le malheur ou dans leur chair par la maladie, donnent encore une belle leçon d'enthousiasme, de joie de vivre et de solidarité. Des remerciements ont été adressés plus particulièrement aux deux Hélène qui ont préparé la manifestation avec quelques petites modifications et surprises. Mais avant de passer à table un hommage a été rendu aux deux doyens de l'assemblée qui sont toujours fidèles au rendez-vous : Madame Paulette Lefebvre et Henri Lefebvre. Ces agapes se sont terminées au son d'un karaoké. Les personnes empêchées, absentes ou malades n'ont pas été

oubliées et ont reçu un colis de victuailles à leur domicile Comme Marthe et Maurice, nos deux doyens.





Un spectacle pour petits et grands ...



Une fin d'année magique pour les enfants. Cette année pour la première fois la municipalité a offert un spectacle aux jeunes du village. Avec au programme Arthur le magicien pour un voyage dans l'irréel. Avec lui tout se transforme, disparaît, et l'on voit surgir de ses mains agiles des colombes, des pièces, des foulards, venus on ne sait d'où mais bien réels. Un spectacle participatif où le public juvénile est invité à monter sur scène et le seconder dans ses tours de magie. Succès garanti d'autant plus que le jeune prodige ne manque pas d'humour. Les spectateurs, sous le charme et retenant leur souffle mais pas leurs rires aux éclats, ont apprécié et n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Un goûter constitué de brioches et friandises et arrosé d'un chocolat chaud, ou d'un vin chaud pour les adultes, a permis à tous de se remettre de ses émotions.

Les discours prononcés lors de la présentation des vœux à la population

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'adjoint, il me revient l'honneur de vous accueillir pour notre première cérémonie officielle de vœux.

Je vous demanderai tout d'abord d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat survenu à la rédaction de l'hebdomadaire Charlie Hebdo.

Merci. Je vous présente donc au nom des membres du conseil municipal nos souhaits de réussite professionnelle, personnelle, santé et prospérité.

Ainsi qu'à notre maire et à sa famille. Et une bonne retraite surtout, Claude ! Même si je crois qu'elle est bien occupée car malgré tes fonctions électives tu as tenu à conserver tes activités de bénévole pour être encore plus près des réalités du terrain. Au Foyer rural avec notamment l'organisation des Foulées fressinoises Ostwind – Délices des 7 Vallées. Mais aussi comme dirigeant au sein de l'Union sportive Créquy-Planquette, que je préside. Tu assistes ainsi aux matchs et participes à tous les déplacements pour accompagner tes deux petits-enfants. Sans oublier les rencontres du dimanche de l'équipe A, à Créquy, auxquelles tu assistes depuis plus de 40 ans maintenant et après avoir été joueur dans les années 70.

Mesdames, messieurs chers administrés vous avez pu découvrir dans les derniers Fressinfo les projets que nous comptons mettre en œuvre durant ce mandat. Je laisse le soin à Claude d'y revenir et de les développer davantage. Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations. Et la vie associative à Fressin se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Et on constate ce même état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre. Je veux donc remercier, comme adjoint responsable de la commission, tout particulièrement les bénévoles, les présidents, les membres du bureau qui contribuent à cette richesse.

Pour ma part je rappellerai seulement quelques nouveautés que nous avons mises en œuvre comme la chasse aux œufs et le spectacle de fin d'année pour les enfants, le colis aux aînés, une juste récompense pour les efforts déployés pour les salariés de la commune. Avec aussi la mise à l'honneur de nos concitoyens faisant l'objet de décorations au sein de leur entreprise, association ou administration. Nous pensons aussi faire de même avec les mères de famille nombreuse, à l'avenir.

Nous voulons en effet impulser un nouveau souffle et réfléchir à l'implication de nos concitoyens dans la vie de leur village. Avec par exemple un concours des maisons et façades fleuries, car nous souhaitons bien évidemment poursuivre le travail accompli dans ce domaine qui fait la réputation de Fressin. Et pourquoi pas la création d'un Comité des fêtes municipal où pourraient nous rejoindre les personnes de bonne volonté.

Mais toutes les idées sont bonnes à prendre et nous demeurons à votre écoute.

Je vous renouvelle encore tous mes vœux et Claude, je te passe la parole.

Patrick PAQUEZ

Mesdames et Messieurs, Messieurs les élus,

M. L'abbé Denis,

Les événements tragiques, dont a fait allusion Patrick, resteront à jamais gravés comme l'une des pages les plus sombres de notre histoire. Des hommes et des femmes ont payé chèrement leur liberté de penser autrement, d'exprimer leurs opinions, pour la liberté de la presse, pour la liberté tout court. Mais ils sont surtout victimes de l'intolérance, du sectarisme, de l'obscurantisme d'une poignée d'individus qui ne respectent ni la démocratie, ni la République. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le populisme et respectons et acceptons les autres sans porter de jugement.

Cette page tournée, mon cher Patrick je te remercie beaucoup pour les vœux formulés à mon égard ainsi qu'à ma famille. Moi aussi, je suis très heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie de présentation des vœux. Un moment privilégié s'il en est, mais aussi : temps de convivialité et de rencontre.

En vous remerciant de votre présence j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une bonne année. Une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle. Et de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre village. Un maire aussi beau, jeune et intelligent, soit-il, ce n'est pas mon cas rassurez-vous, ne peut rien faire s'il n'a pas à ses côtés une équipe soudée et motivée avec la volonté de toujours aller de l'avant. Comme vous le voyez, je suis heureusement très très bien entouré et même un peu trop car je n'ai guère eu le temps de souffler depuis ma prise de fonction. Avec des adjoints et conseillers intervenant toujours avec discernement et m'apportant, chacun dans son domaine de compétence, une aide très précieuse dans la gestion de la commune. Et n'hésitant pas à mettre la main à la pâte. Mais, je ne vais pas le crier trop fort, car nous commençons tout juste notre mandat et il reste encore beaucoup de travail. Cependant sans cette équipe à mes côtés il eût été impossible de réaliser ce que j'appellerai : un bon départ pour des débutants ! Enfin je pense.

Il faut aussi des collaborateurs ayant un sens particulièrement développé du service public et d'un dévouement sans faille au service de la population et de nos concitoyens.

Là aussi je suis très agréablement surpris de la qualité du service rendu, des initiatives prises sur le terrain.

Et même si Alain s'apprête à nous quitter pour une retraite bien méritée après bien des années de bons et loyaux services. A titre personnel je tiens à lui adresser mes très sincères remerciements pour nous avoir bien aidé dans notre tâche. Dans l'intérêt général. Avec sa science du terrain, son expérience et ses terribles jugements qui nous tombaient dessus, comme la misère sur le monde, lorsque nous prenions quelques initiatives qui s'avéraient ensuite malheureuses.

Et d'une phrase, de sa voix rocailleuse fleurant bon le terroir : « j'vous l'avoé dit mes gins, vous n'avez pas voulu m'acouter ! », nous rappelait alors à la dure réalité du terrain.

Mais nous débutions et je crois qu'il nous a pardonné car il a accepté la dernière mission que nous lui avons aussi confiée : celle de former son successeur. Un jeune que nous avons embauché et j'espère qu'il sera à la hauteur. Personnellement je n'en doute pas un instant.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes dans un contexte économique et budgétaire resserré.

Face à cette situation, une complémentarité entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou intercommunaux, me paraît indispensable. On peut appeler ça : la mutualisation des services. Mais il faut aussi la présence indispensable du conseil Général, ou Départemental maintenant, proche de nous, les élus, de la population, du terrain.

Passons justement aux projets de ce mandat.

- Comme vous l'avez vu dans le dernier Fressinfo notre premier dossier de sécurisation et d'embellissement du cadre de vie, rue de la Lombardie, au lotissement et à l'arrêt du bus scolaire, au stade Caron, est bouclé et nous sommes désormais dans l'attente de subventions.
- Celui de la réfection du pignon de la mairie est aussi terminé. L'Association promotion et reconnaissance par le travail (APRT) va attendre des jours meilleurs et le chantier va débiter en avril. Le remboursement de notre carte communale et une subvention accordée dans le cadre du Farda par le Conseil général, 5 246€ du montant hors taxe soit 5%, permettront de couvrir largement les frais.
- Nous allons aussi entreprendre des travaux d'isolation et de modernisation de notre salle municipale, qui porte maintenant le nom de Georges Delépine. Et qui s'avèrent indispensables. L'Agence d'urbanisme et de développement de Saint-Omer a monté le dossier et un cahier des charges très pointu que nous allons soumettre aux entreprises prochainement. Les travaux concerneront donc l'isolation du plafond et des murs et à quelques aménagements intérieurs rendus nécessaires. Le chauffage et la réfection totale de l'électricité. Cette salle est quasiment occupée tous les jours de la semaine par les associations pour leurs activités.
- Autre projet qui nous tient beaucoup à cœur : la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux attenants à la mairie. Là aussi l'Agence d'urbanisme a dressé l'état des lieux. L'aménagement et la réfection des bâtiments serviraient pour accueillir nos associations comme la Musique, le Foyer Rural dont les locaux sont à bout de souffle !!!!!, le club des aînés, etc. Mais aussi pour des réunions de travail et pourquoi pas une Maison des services.
- Autre projet avec l'aménagement du cœur du village à savoir les 10 000 mètres carrés qui jouxtent notre salle. Il s'agit de l'une des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de notre Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Mais là c'est la Communauté de communes qui pilotera les dossiers. La société Vilogia y construira des logements et proposera des terrains à bâtir. Il nous faudra aussi y installer notre école dans le cadre d'un RPC. En effet nos élèves travaillent dans des locaux très (trop) vétustes et les professeurs et personnels ont beaucoup de mérite pour enseigner dans de telles conditions, l'été comme l'hiver d'ailleurs. Dans le cadre de ce RPC nous pourrions nous ouvrir sur l'extérieur et accueillir d'autres écoles comme par exemple nous l'avons fait avec notre club de football, l'USCP.
- Enfin dernière chose et non des moindres avec la Maison du patrimoine. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de rayonnement touristique du Pays de Saint-Omer et là aussi c'est la Communauté de communes qui pilotera le projet. En effet nous n'avons, ni les moyens, ni la vocation, ni la compétence

Un budget resserré : nos impôts

Les impôts ne seront pas augmentés en 2015 pour la seconde année consécutive.

| | TAXE D'HABITATION en % | | | | TAXES FONCIERES BATIES en % | | | | | TAXES NON BATIES en % | | | |
|------|------------------------|-------------------|-------|--------|-----------------------------|-------|----------------|-------|-------|-----------------------|-------|----------------------------------|-------|
| | Fressin | 62 | 59/62 | Cocom | Fressin | 62 | 59/62 | O.M. | Cocom | Fressin | Cocom | 62 | 59/62 |
| 1997 | 7,33 | 6,41 | 2,58 | 3,96 | 8,61 | 7,95 | 2,62 | | 1,83 | 27,63 | 5,07 | 23,06 | 8,89 |
| 1998 | 7,55 | 6,47 | 2,58 | 5,05 | 8,87 | 8,02 | 2,62 | | 2,33 | 28,46 | 6,46 | 23,27 | 8,89 |
| 1999 | 7,55 | 6,7 | 2,68 | 6,56 | 8,87 | 8,3 | 2,72 | | 2,33 | 28,46 | 8,39 | 24,08 | 9,24 |
| 2000 | 7,55 | 6,81 | 2,93 | 7,12 | 8,87 | 8,44 | 2,98 | | 3,03 | 28,46 | 9,1 | 24,49 | 10,12 |
| 2001 | 7,55 | 6,81 | SUP. | 8,37 | 8,87 | 8,44 | 2,98 | | 3,29 | 28,46 | 10,69 | 24,49 | 10,12 |
| 2002 | Tpu15,92 | 7,14 | | SubTPU | Tpu12,7 | 8,85 | 2,98 | 9,76 | TPU | Tpu39,15 | TPU | 25,67 | 10,12 |
| 2003 | 15,92 | 7,61 | | | 12,74 | 9,43 | 3,05 | 12 | | 39,15 | | 27,35 | 10,37 |
| 2004 | 16,24 | 7,83 | | | 13 | 9,7 | 3,16 | 15,3 | | 39,95 | | 28,14 | 10,74 |
| 2005 | 16,55 | 8,35 | | | 13,25 | 10,3 | 3,62 | 14,53 | | 40,72 | | 29,99 | 12,31 |
| 2006 | 16,55 | 9,29 | | | 13,25 | 11,5 | 3,7 | 14,23 | | 40,72 | | 33,36 | 12,56 |
| 2007 | 16,88 | 9,55 | | | 13,52 | 11,8 | 3,7 | 13,67 | | 41,54 | | 34,31 | 12,56 |
| 2008 | 17,18 | 9,75 | | | 13,76 | 12,1 | 3,83 | 13,67 | | 42,28 | | 35,03 | 13 |
| 2009 | 17,61 | 10,2 | | | 14,1 | 12,7 | 3,83 | 13,67 | | 43,34 | | 36,71 | 13 |
| 2010 | 18,02 | 10,5 | | | 14,43 | 13,04 | 3,82 | 13,67 | | 44,36 | | 37,81 | 13 |
| 2011 | 18,42 | SUP et Viré Cocom | | 11,5 | 14,75 | 19,5 | SUP et viré 62 | 13,67 | | 45,35 | 1,96 | SUP et Taxe additionnelle* 53,27 | SUP |
| 2012 | 18,68 | | | 11,5 | 14,96 | 19,9 | | 16,79 | | 45,99 | 1,96 | 53,27 | |
| 2013 | 18,68 | | | 11,5 | 14,96 | 20,3 | | 17 | | 45,99 | 1,96 | 53,27 | |
| 2014 | 18,68 | | | 11,5 | 14,96 | 20,3 | | 17 | | 45,99 | 1,96 | 53,27 | |
| 2015 | 18,68 | | | | 14,96 | | | | | 45,99 | | | |

(*) Taxe additionnelle se substituant au CG et Région et créée en 2011 pour Fressin et Cocom

Voici les principales taxes que nous payons chaque année dont le foncier bâti et non bâti pour les propriétaires de biens. Depuis notre passage en taxe professionnelle unifiée (TPU) en 2002, nous ne payons plus rien à la Communauté de communes (ni en taxe d'habitation, ni en foncier bâti et non bâti). La Communauté de communes de son côté a repris le ramassage des ordures ménagères (ligne O.M. sur le foncier bâti) qui nous était facturé à part.

NOS INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2015 (en fonction des subventions obtenues ou non)

| | Opérations | Coût/HT | Coût TTC | Sub. Etat espérée | Conseil Général | Autres | Cocom | Reste |
|---------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|
| 2014 | Achat de barrières sécurité | 748 € | 897 € | | | | | 748 € |
| | Fonds de concours/Solidarité | | | | | | 11 188 € | 0 € |
| | Vaisselle salle G.D. | 544 € | 680 € | | | | | 544 € |
| | Porte Mairie | 15 335 € | 18 402 € | | Voir 2015 pignon | | | 15 335 € |
| | Abribus | 0 € | | | | | | 0 € |
| | | | 16 627 € | 19 979 € | 0 € | 0 € | 0 € | 11 188 € |
| 2015 | Travaux pignon mairie Pierres | 4 700 € | 5 840 € | | 5 246 € | | | 404 € |
| | | 950 € | | | | | | |
| | Pont Lombardie | 2 224 € | 2 668 € | | | | | 2 224 € |
| | Sécurisation Lombardie/Marais | 118 750 € | 142 501 € | 24 000 € | 48 000 € | 2 000 | 5 000 € | 39 750 € |
| | Rénovation Salle Delépine | 60 000 € | 60 000 € | ????? | ?????? | ????? | | 60 000 € |
| | Micro-tracteur | 6 000 € | | | | | | 6 000 € |
| | Vaisselle salle Delépine | 1 411 € | 1 694 € | | | | | 1 411 € |
| | Sous/total | 192 624 € | 211 009 € | 24 000 € | 53 246 € | 2 000 | 5 000 € | 108 378 € |
| | Stade Caron 2015- 2016 | 112 439 € | 134 927 € | | 43 000 € | 2 000 | 5 000 € | 62 439 € |
| Retable et tableau église | | | | | | | | |
| Total | 305 063 € | 345 936 € | 24 000 € | 96 246 € | 4 000 | 10 000 € | 170 817 € | |



Avant et après.



Le monument aux morts a été une nouvelle fois restauré car comme on peut le voir les fissures donnent du fil à retordre à la société en charge de son entretien. Elle est intervenue une nouvelle fois à ses frais.

Mobilité Électrique

→ 4. Fressin : salle des fêtes

- Localisation : Grand Rue, D 154
- Intérêt : Le stationnement sur le parking de la salle des fêtes est de courte ou moyenne durée, l'intérêt de cette borne est donc de répondre aux besoins secondaires la journée et aux besoins des riverains n'étant pas équipés en point de charge. Ce parking est identifié dans le PLUi comme point relais pour le covoiturage.
- Proximité : Mairie, église, château féodal, cave vinicole, boulangerie, bar-brasserie Le secret Garden, étang de pêche, magasin Miniagri, Foyer de la Planquette,...
- Nature du site : Parking existant
- Configuration envisagée : Une première borne pourrait être implantée en 2015

| ATOUTS | CONTRAINTES |
|-----------------------|---------------------------|
| Proximité de services | Stationnement à organiser |

Projet de RPC

Fressin va accueillir une borne de recharge pour véhicule électrique. Elle sera implantée sur l'aire dédiée au co-voiturage sur le parking face à la salle municipale.

TEPOS Pour LA CROISSANCE VERTE : ce qui veut dire : territoire à énergie positive pour la croissance verte. Cela nous a valu une invitation de la ministre

Ségolène Royale au Ministère de l'écologie. Treize territoires à énergie positive pour une croissance verte (Tepos) du Nord-Pas-de-Calais ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Environnement. Et à côté de la métropole de Lille, de la Communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer ou de Dunkerque figure la Communauté de communes de Fruges et Fressin : 551 habitants. Il est vrai que le maire de ce village Claude Vergeot a présenté

INVITATION


Ségolène Royal
 Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

a le plaisir de vous annoncer que vous êtes lauréat de l'appel à projets

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Les résultats complets seront annoncés

le lundi 9 février à 16 h
 au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
 244 boulevard Saint-Germain, Paris VIIe

Vous êtes cordialement invité à y assister ou à vous faire représenter

Merci de confirmer votre présence ou celle de votre représentant par retour de mail
 Accueil à partir de 15h30 pour faciliter l'accueil des invités
 Invitation valable pour deux personnes

un projet très ambitieux avec la réhabilitation de friches en maison des associations et des services, la rénovation de la salle municipale Georges Delépine. Mais aussi dans le cœur du village la construction d'une dizaine de logements par la société Vilogia et un regroupement pédagogique concentré (RPC). Le tout aux normes HQE, RT 2012, matériaux écologiques, etc. Le chauffage de ces bâtiments, avec aussi la mairie, pourraient se faire par une chaudière à bois alimentée la filière locale (du bois). Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation du plan local d'urbanisme (PLUI) Et comme un bonheur n'arrive jamais seul le recensement, qui vient de s'achever, voit la population augmenter en passant de 551 à 581 habitants. Plusieurs naissances sont également annoncées et le maire peut voir la vie en rose (pour les filles) ou en bleu (pour les garçons).

LA PAGE ECOLO.....



Le paillage naturel végétal est recommandé et ne nécessite pas de préparation de sol particulière. Avant sa mise en place il est recommandé de désherber le massif et de l'ameublir.

Le paillage de couleur n'est pas recommandé dans les communes au caractère rural. Il a un aspect trop travaillé et artificiel. De même que le paillage minéral amplifie les chocs thermiques car il restitue le chaud ou le froid emmagasiné.

Cette année, sous la baguette de notre adjoint es-fleurissement Claude Delépine, qui s'investit beaucoup dans sa tâche, et, suivant en cela les recommandations du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Pas-de-Calais (CAUE) que nous avons sollicité, nous avons fait du broyage.

Le paillage obtenu sera utilisé aux pieds des fleurs pour limiter la croissance des plantes indésirables, l'érosion des sols, préserver l'humidité (économie d'eau) et comme apport de matière organique.



Un travail d'orfèvre effectué avec beaucoup de passion et de talent par Aurélie et Jean-Marie avec les conseils d'Alain. Les entrées du village vont également être revues dans le même style. Toujours selon les recommandations et les préconisations du CAUE nous avons cherché à revitaliser, stabiliser et renaturer les berges de la Planquette, il est vrai mal en point à certains endroits. Avec des techniques du

Comme chacun a pu le voir nous avons également profité de cette période de l'année un peu creuse pour nos jardiniers pour (re)faire quelques aménagements : dans le Crocq, aux carrefours.

Ainsi les cailloux qui chaque année posaient problème et qu'il fallait repeindre ont été remplacés par des branches tressées.



génie végétal qui combinent les principes de l'écologie et du génie et protègent les berges grâce à des armatures végétales. Elles sont souvent utilisées pour corriger des problèmes d'érosion.

Dans nos villages, une grande partie des accotements est enherbée. C'est l'une des caractéristiques des petites communes rurales qu'il est nécessaire de préserver. On s'aperçoit cependant qu'elles ne sont guère épargnées. Il conviendrait donc autant que faire se peut de respecter ces accotements en évitant de rouler dessus.



Dans le cadre de la restauration des berges par le Symcéa, nous avons profité de l'occasion pour effectuer quelques travaux d'aménagement. Avec notamment la sécurisation du gué, dangereux car débouchant directement sur la route départementale. Mais aussi de façon à lutter contre les inondations et enfin, profitant des plantations existantes, pour embellir et gommer ainsi un point noir difficile à entretenir pour le personnel de la commune. Nous avons également aménagé le gué en face des vestiges du château avec un renforcement des berges, la sécurisation du pont et la plantation de saules.

Chers parents,

Cette année, les inscriptions pour les futurs élèves du RPI de Fressin – Sains-les-Fressin – Planques se feront entre le 7 et le 24 Avril 2015.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire à la mairie de votre village qui vous délivrera un document, un certificat d'inscription à remettre à l'école de Fressin, accompagné des photocopies du livret de famille et du carnet de vaccination.

Cordialement

Mme RENDU, la directrice du RPI